



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau, Québec K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 4	Date de la modification : 16 avril 2020
Bureau du directeur général des élections – N° du dossier : ECCS-RFP-19-0828	
Titre : EC50295 Ruban adhésif	
Date de clôture de la demande de prix : Le 20 mai 2020 à 13H00, heure de Gatineau	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
À l'attention de Chantal Sabourin	Courriel: proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECCS-RFP-19-0828 datée du 18 mars 2020. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 5

Question:

Nous demandons respectueusement une prolongation de ces 2 sollicitations étant donné que nous suivons les directives du gouvernement pour Covid-19.

Réponse :

Voir la Partie 3 Modifications, Section 3.1 Modification à la date de clôture de la DP

2.2 Question No. 6

Question:

Pouvons-nous expédier les quantités complètes d'ici le 6 juillet 2020 et être payés 30 jours à compter de la livraison?

Réponse :

Vous réferez à la section 6.01 Présentation de la facture. De l'Annexe C – conditions générales – Services.

2.3 Question No. 7

Question:

Les parties surligné en jaune est-ce aux fournisseurs à remplir ou est-ce pour votre bureau?

Réponse :

Le soumissionnaire doit remplir les Parties 7 – Critères d'évaluation obligatoires, Partie 8

– Critères d'évaluation financière et Partie 9 – Attestations.

2.4 Question No. 8

Question:

Est-il possible de prolonger la livraison du 6 juillet 2020 au 31 août 2020? En raison des circonstances exceptionnelles de COVID-19, il y a beaucoup de problèmes d'expédition / transport dans le monde.

Réponse :

La date de livraison est prolongée au **18 août 2020**.

2.5 Question No. 9

Question:

Avons-nous besoin de fournir notre fournisseur étranger (sous-traitant)? Comme vous le savez, ce sont des informations de privilège.

Réponse :

Nous ne demanderions ces informations que si votre entreprise était en coentreprise avec un sous-traitant, sinon ces informations ne sont pas nécessaires.

2.6 Question No. 10

Question:

L'épaisseur du ruban de 4.4 mil fait-il référence à l'épaisseur du rouleau lorsqu'il est roulé, sans compter l'épaisseur du noyau ?

Réponse :

Non, il s'agit de l'épaisseur du ruban même et non le diamètre du rouleau.

2.7 Question No. 11

Question:

Est-il possible d'avoir le prix / unité du précédent contrat attribué sur la base des mêmes exigences?

Réponse :

Élections Canada n'est pas en mesure de fournir ce genre d'information.

2.8 Question No. 12

Question:

Comment voulez-vous exactement que nous relions les documents. Voulez-vous que

chaque section soit reliée séparément ou voulez-vous que chaque section (par exemple, 4 copie technique) soit reliée ensemble pour relier 3 livrets.

Réponse :

Une seule copie est nécessaire pour les critères d'évaluation technique. Chaque section doit être scellée séparément dans des enveloppes différentes, comme indiqué à la section 3.01 Instructions pour la préparation des propositions.

Partie 3. Modifications

3.1 Modification à la date de clôture de la DP

La demande de proposition est modifiée comme suit :

À la Page 1 de la DP :

(A) Date de clôture de la demande de proposition :

Supprimer : 29 avril 2020 14h00, heure de Gatineau

Insérer : 20 mai 2020 13h00, heure de Gatineau

(B) Unité de réception des propositions

Nouvelles heures d'affaires temporaires :

Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 13h00 seulement.

3.2 Modification à l'Annexe A – Énoncé des travaux de la DP

La DP est modifiée en supprimant l'Annexe A – Énoncé des travaux dans son entièreté et en la remplaçant par l'Annexe A – Énoncé des travaux ci-jointe (révisée le 16 avril 2020).



EC 50295 Ruban adhésif

ANNEXE A – SPÉCIFICATIONS

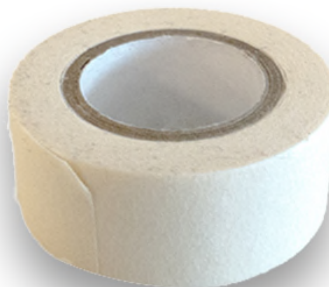
(Révisée le 16 avril 2020)

SPÉCIFICATIONS

- | | |
|---|---|
| 1. DESCRIPTION DU PRODUIT LIVRABLE : | Fabrication sur mesure de rouleaux de ruban de masquage |
| 2. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : | EC 50295 (06/2018) |
| 3. TITRE : | Ruban adhésif |
| 4. QUANTITÉ : | 69,000 rouleaux |
| 5. EXCÉDENT : | Aucune quantité excédentaire ou déficitaire
Élections Canada ne paiera pour aucun article reçu en surplus de la quantité précisée, et ne paiera pas le montant total lorsqu'il reçoit moins d'articles que ce qui était prévu. Il incombe au fournisseur de s'assurer que la bonne quantité d'articles soit livrée. |
| 6. TYPE : | Ruban de masquage – couleur beige |
| 7. FORMAT DU RUBAN : | 0.75" de largeur x 10 verges / 18mm x 9.144 m
Noyau: 1.5" ou 1" est acceptable |
| 8. MATÉRIAU : | Ruban de masquage, avec adhésif amovible écologique ou équivalent |
| 9. POIDS : | 6 PT. (Cal. Tape) |
| 10. ÉPREUVE : | Le fournisseur doit fournir un échantillon pour approbation avant la production.

Envoyé à :
Elections Canada
Gestion du matériel, OFG,
30 rue Victoria, Gatineau, QC, K1A 0M6.
Attention: Responsable du projet |

11. IMAGE :



12. EMPAQUETAGE :

Empaqueter dans des boîtes de carton ondulé avec un emballage approprié pour éviter l'écrasement. Toutes les boîtes doivent être remplies de la même façon et en totalité, c'est à-dire que chaque boîte doit contenir le même nombre de rouleaux. Chaque boîte ne doit pas peser plus de 35 livres.

Étiquette d'emballage : Identifier clairement le contenu de chaque boîte dans une police d'une dimension minimale de 20 pt tel quel :

<p>EC 50295 (06/2018) Masking Tape / Ruban adhésif Qté: XX rouleaux</p>
--

REMARQUE : L'étiquetage des produits allant au Centre de distribution doit être exactement comme indiqué, sinon le matériel ne sera pas accepté à la livraison.

**13. DATE DE LIVRAISON
OBLIGATOIRE :**

Le, ou avant, mais pas plus tard que le 18 août 2020

Sur approbation du responsable du projet, des livraisons partielles seront acceptées, mais la production totale doit être livrée au plus tard le **18 août 2020.**

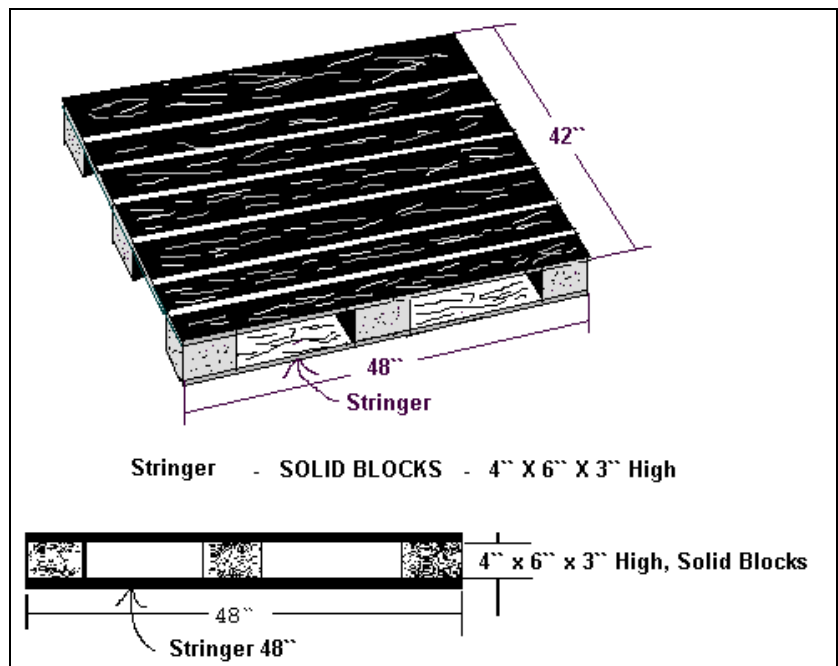
14. LIVRAISON :

Expédition sur des palettes non retournables de 48'' par 42''. Chaque palette **ne doit pas** faire plus de 54 po de hauteur (palette incluse). Le matériel doit être accessible pour des appareils de manutention de palettes hydrauliques portatifs.

15. PALETTES :

Palettes de type Brasserie – 4 entrées, 48 po de largeur, 42 po de longueur, 3 traverses de 48 po et 3 blocs.

REMARQUE : Le matériel qui est livré au débarcadère du Centre de distribution autrement que sur les palettes précisées NE SERA PAS ACCEPTÉ à la livraison.



16. DESTINATION :

Élections Canada Centre de distribution
100-440 chemin Coventry, Ottawa, Ontario K1K 2Y5

17. HEURES DE LIVRAISON :
(Heure d'Ottawa)

de 8h à midi / de 13h à 16h

Une notification écrite de l'arrivée d'un chargement est appréciée.
Veuillez l'envoyer à :

DistributionCentre-Centrededistribution@elections.ca.

18. FACTURATION :

Veillez envoyer votre facture à l'adresse suivante :

Fawn-Dell Flanagan
Gestion de matériel, OGR
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau, Québec K1A 0M6

Ou par courriel :

gestiondumatérielSGF-materialmanagementSMS@elections.ca

Il est de la responsabilité du fournisseur de fournir un numéro valide d'enregistrement de taxe pour : TVH/TSG et TVQ, tel qu'applicable. Élections Canada ne validera pas les numéros d'enregistrement de taxe. Si les taxes sur les ventes sont facturées sans numéro d'enregistrement, Élections Canada ne paiera pas les taxes sur les ventes applicables.

Les factures doivent indiquer le numéro de contrat (si applicable), le numéro de référence, la date de révision, et montrer toute correction apportée au détail du coût (si applicable.)

**19. INSTRUCTIONS
SUPPLÉMENTAIRES :**

Aucun changement aux spécifications ne sera accepté à moins d'être approuvé par un représentant d'Élections Canada.

Élections Canada doit être avisé dès que possible des coûts de toute altération. Une modification de contrat devra être établie immédiatement pour tout changement entraînant une modification des coûts.

Le fournisseur doit retourner à Élections Canada un fichier électronique contenant les composants finaux si des corrections ont été apportées à l'étape de l'épreuve avant que les factures soient approuvées pour le paiement.

L'emballage et la livraison doivent être exécutés selon les directives, car le Centre de distribution pourrait refuser d'accepter la livraison.